



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée

Question écrite n° 130768

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur la situation des blessés de la guerre d'Afghanistan. La France est en mesure de fournir le décompte des soldats décédés en Afghanistan depuis le début du conflit. 82 soldats ont été tués dont 26 au cours de l'année 2011 qui a été la plus meurtrière pour le contingent français présent sur ce théâtre. Ces pertes douloureuses associent des blessés dont il ne semble pas possible, en l'état actuel des choses, d'établir le nombre précis ni le degré de gravité des blessures et séquelles. Les éclairages médiatiques laissent entrevoir à chaque nouvelle attaque essuyée par les troupes françaises les conséquences humaines et militaires des assauts. Mais aucun rapport ne permet de suivre l'évolution du nombre de blessés ni leur devenir professionnel, social, médical, familial après les soins vitaux et de première urgence qu'ils reçoivent. Dans un souci de transparence et afin de disposer d'un indicateur supplémentaire sur les conditions de la présence française en Afghanistan, il apparaît nécessaire d'établir un rapport complet sur la situation des blessés de la guerre d'Afghanistan. En conséquence, il lui demande de lui préciser les dispositions qu'il envisage de prendre à cet effet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130768

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2012, page 2365

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)